

EUA : première étude sur le rôle des universités européennes dans les écosystèmes d'innovation

News Tank Éducation & Recherche -
Bruxelles - Actualité n°233681 - Publié le 10/11/2021 à 18:08

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 12/11/2021 à 09:26



Michael Murphy présente les résultats de l'étude EUA sur les universités et l'innovation - © D.R.

- Les universités européennes optimistes sur le futur de la R&I (Recherche et innovation) en Europe ;
- des initiatives sur les transitions écologique et numérique ;
- l'innovation dans les universités essentiellement financée par des fonds nationaux ;
- des progrès à faire sur le développement de l'esprit entrepreneurial étudiant dans les cursus.

Voici les points à retenir d'un rapport de l'EUA, publié le 10/11/2021, sur les contributions des universités pour les écosystèmes d'innovation pour les transitions écologique et numérique.

166 universités dans 28 pays européens ont répondu à l'étude de l'EUA. Elle est accompagnée de recommandations tant pour les universités que pour les décideurs politiques nationaux et européens et les agences de financement.

Selon l'EUA, 76 % des répondants estiment l'Europe « capable d'innovation de rupture » pour répondre aux enjeux majeurs de ces deux transitions, et « 68 % sont d'accord que la R&I européenne peut atteindre un leadership numérique ».

« Cette étude démontre clairement que les universités ont l'attention stratégique nécessaire pour une Europe leader de l'innovation, notamment pour les transitions écologique et numérique », déclare Stéphane Berghmans, directeur pour la recherche et l'innovation de l'EUA.

Le rapport « montre également que l'attention croissante portée à l'innovation dépasse la disponibilité des mécanismes de soutien et crée la nécessité d'ajuster les approches institutionnelles », ajoute Stéphane Berghmans. « Nous devons résoudre ce problème afin que les universités puissent mieux aider l'Europe à atteindre le plein potentiel de ses écosystèmes d'innovation. »

Pour les décideurs politiques nationaux et européens et les agences de financement

Soutenir la capacité d'innovation :

- Soutenir l'autonomie des universités et la recherche fondamentale.
- Valoriser les activités liées à l'innovation dans les carrières des chercheurs et du personnel universitaire.

Soutenir la contribution des universités à la transition écologique :

- Développer les collaborations entre les universités, la société civile et les pouvoirs locaux sur l'innovation pour la transition écologique afin de développer une meilleure compréhension des enjeux sociétaux et non-technologiques.
- Soutenir la science citoyenne dans l'innovation pour la transition écologique.

Soutenir la contribution des universités à la transition numérique :

- S'assurer que les fonds disponibles à la transition numérique ne se limitent pas à l'innovation technologique de pointe mais aussi au recrutement de personnel spécialisé (et le renforcement des compétences numériques pour le personnel existant).
- Reconnaître les impacts sociaux, environnementaux et éthiques de la numérisation de la société.

Pour les universités :

Renforcer la capacité d'innovation :

- Développer une vision et une stratégie institutionnelles dans les tous les services.
- Mettre en place des dispositifs incitatifs pour soutenir les activités d'innovation dans le monde académique.
- Renforcer l'entrepreneuriat dans les cursus.

Transition écologique :

- Renforcer l'engagement de l'interdisciplinarité en tant que moteur de la recherche, l'éducation et l'innovation pour la transition écologique.
- Rationaliser les process internes pour respecter les engagements environnementaux des universités.

Transition numérique :

- Définir un rôle clair pour la transition numérique lors de la conception de la politique d'innovation.
- Accélérer la formation de la future génération d'innovateurs dans le numérique en cherchant notamment des financements via le programme Europe Numérique.

Les universités devenues « les acteurs centraux des systèmes d'innovation » (M. Murphy)

[Michael Murphy](#), président de l'EUA, indique en ouverture de la présentation de l'étude que « l'évolution du contexte a modifié le rôle des universités dans les systèmes d'innovation ».

« Nos établissements sont désormais devenus les acteurs centraux. À l'échelle régionale, [une étude de 2017](#) avait montré que les entreprises et les décideurs considéraient les universités comme étant parfaitement adaptées pour relier acteurs et les sujets d'innovation entre eux. La raison à cela est que nous sommes impartiaux, motivés par la curiosité et les perspectives à long terme plutôt que par des intérêts commerciaux et des objectifs à court terme », poursuit-il.

Des évolutions issues de la crise climatique...

Selon lui, les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en Europe et dans le monde « sont de taille et beaucoup sont mis en évidence cette semaine à Glasgow lors de la COP26 [du 31/10/2021 au 12/11/2021], car la crise climatique en particulier, et la durabilité plus largement, sont particulièrement urgentes ».

Il ajoute que la crise climatique a « déjà conduit de nombreuses universités à mettre nos missions dans l'éducation, la recherche, l'innovation et la culture, principalement au service de la réalisation des ODD (objectifs de développement durable) des Nations Unies ».

... et de la crise de la Covid-19

« La pandémie de Covid a aussi accéléré le changement. Elle a conduit à une expansion rapide de l'offre numérique, elle a renforcé le soutien à la recherche et à l'innovation pour résoudre les grands défis sociétaux », indique Michael Murphy.

Mais la pandémie a notamment conduit à « une plus grande reconnaissance de l'importance de la recherche fondamentale, dans le développement de vaccins d'abord, mais aussi dans l'importance donnée aux réponses sociétales rapides aux défis majeurs ».

Un rôle renforcé des universités qui « se reflétera dans la future politique d'innovation européenne » (M. Gabriel)

« Ce rôle renforcé des universités en tant que moteurs de l'innovation se reflétera dans la future politique d'innovation, ainsi que dans la future stratégie européenne pour les universités », indique pour sa part [Mariya Gabriel](#), commissaire européenne en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

« Notre vision est que les établissements d'enseignement supérieur, dotés de cette stratégie européenne pour les universités, seront interconnectés, innovants, ouverts, inclusifs et numériques. »

Cependant, la commissaire ne constate « que 41 alliances autour d'universités européennes, cela signifie 283 universités impliquées, et nous en avons 5 000 en Europe ». Raison pour laquelle selon elle, « ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de promouvoir les meilleures pratiques pour voir comment nous pouvons fournir [aux autres universités] le bon soutien au bon moment ».

Un appel à participer au 1^{er} Sommet de l'EIC les 24 et 25/11

Mariya Gabriel enjoint les universités d'Europe à « participer au 1^{er} Sommet du Conseil européen de l'innovation qui se déroulera les 24 et 25/11/2021 à Bruxelles ».

« Je ne suis pas certaine qu'il y ait une voix forte des universités à cet événement, et c'est pourquoi je profite de cette occasion pour vous inviter à être avec nous. Le nouveau forum de l'EIC (European innovation council) mis en place sera un espace dédié pour discuter et formuler des propositions pour une future politique européenne de l'innovation, et ce afin de connecter les écosystèmes d'innovation européens et d'améliorer les instruments existants ».

Les grandes tendances mentionnées dans l'étude

- 74 % des universités interrogées ont une politique d'innovation intégrée dans leurs visions et stratégies institutionnelles. 86 % ont un service dédié au transfert de technologies.
- 75 % des universités mentionnent leurs politiques d'innovation comme une priorité, mais 59 % estiment que les capacités d'innovation sont à la mesure de leurs ambitions. Une différence qui s'explique par un manque de ressources humaines et financières. 89 % des universités indiquent que les financements compétitifs nationaux restent « la principale source de financement » de leur politique d'innovation.
- Pour la contribution des universités à l'innovation pour la transition écologique, 87 % des universités interrogées mentionnent le développement de nouvelles technologies, 46 % les changements comportementaux dans la société, 69 % pour réduire l'impact environnemental des infrastructures existantes, 50 % pour améliorer la résilience de ces infrastructures.
- Pour la contribution des universités à l'innovation dans le numérique, l'Intelligence artificielle arrive en tête (67 %), avant la cybersécurité (60 %), le big data (50 %), le calcul à haute fréquence et le quantique (47 %), le développement de logiciels (43 %) et la micro-électronique (23 %).



European University Association (EUA)

Catégorie : Groupement professionnel

Général

Date de création	2001
Statut	Association
Implantations (dont siège)	Bruxelles (siège), Genève

Missions et objectifs	Représenter les universités et les conférences nationales des présidents d'université
Membres	850 membres issus de 47 pays
Présidence	Président : Michael Murphy (11/04/2019)
Secrétaire général(e)	Amanda Crowfoot (janvier 2020)

Fiche n° 3696, créée le 26/11/2015 à 02:48

© News Tank Éducation & Recherche - 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »